Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213501117-20251209-D_2025_123-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2025-123

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 novembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025

Présents : M. PAUTREL Louis - Mme GUENÉE Arlette - M. TOUROUL Sébastien - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - M. PAUTREL Sébastien – Mme PEAN Michèle - M. DELORY Adrien- Mme DAUGUET Maryse - M. BLIN David- Mme DUPREZ Aurore (arrivée à 20h43) - Mme CHALOPIN Virginie - RINFERT Georges

Excusée : Mme LESENECHAL Floriane

Absent : M. VELE Arnaud

Madame Michèle PEAN a été désignée secrétaire de séance.

OBJET

Raccordement lotissement Ecrin Vert à l'eau potable

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de raccorder le lotissement l'Ecrin Vert à l'eau potable.

Il présente le devis du Syndicat des eaux du Coglais pour la traversée de la Route départementale 798 d'un montant de 8 956,79 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de :
- VALIDER le devis du Syndicat des eaux du Coglais d'un montant de 8 956,79 € HT.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Louis PAUTREL